Les idées éducatives de Jean-Marie de la Mennais

1 - Introduction : Le contexte et les sources

Jean-Marie de la Mennais n'a pas écrit de traité sur l'éducation, ni exposé d'une manière suivie ses idées pédagogiques et éducatives. Il fut avant tout un homme d'action. Il a consacré sa vie de prêtre à relever les ruines semées en France par la Révolution de 1789. **« Tout est à reconstruire et je veux en être ».** L'urgence est à l'action, à l'esprit d'entreprise. Jean-Marie de la Mennais n'en manque pas .

L'un des premiers engagements de sa vie sacerdotale comme Vicaire à Saint-Malo est de se lancer lui-même dans l'enseignement. Dès 1807, encore sous-diacre, il devient professeur à l'école ecclésiastique et se met au service des aspirants au sacerdoce dont la plupart sont pauvres en ressources matérielles. Plus tard, au poste de Vicaire Capitulaire de Saint-Brieuc, il fait une large place dans son action à l'éducation de la jeunesse et fonde deux congrégations enseignantes. Les circonstances ultérieures de sa vie le feront se consacrer presque exclusivement à son Institut de frères, à partir de 1834 surtout, ce qui fait que l'on retient de Jean-Marie de la Mennais la figure de fondateur des Frères et d'organisateur des écoles primaires en Bretagne.

Mais, au départ, cet engagement n'était qu'un volet d'un plus vaste plan de restauration globale de l'Eglise de France. Le soir du 13 novembre 1807, à la Chesnaie, Jean-Marie, de retour d'une promenade, est saisi d'une intuition profonde, d'une illumination à la Pascal et d'un jet rapide écrit tout ce qui déborde de son âme et qu'il appellera " *le torrent d'idées vagues".*

En trente-trois articles, il y dresse la maquette d'une immense reconstruction chrétienne, un chantier grand comme la terre. Tout ou presque y est évoqué : les grandes missions d'alors : la Chine, l'Inde, les églises schismatiques et l'unité des chrétiens, l'évangélisation des peuples. Les moyens sont définis : écoles, congrégations, séminaires, université, journalisme chrétien, associations de laïcs, action missionnaire. Les réalisations futures des deux frères, Jean et Féli, sont contenues dans ce projet initial.

Comme le résume l'abbé Merlaud, biographe de Jean-Marie de la Mennais : « *Il a fallu une heure pour la concevoir ; deux vies s'useront pour l'achever ».*

On ne comprend pas la vie ni la destinée des deux frères La Mennais sans le rappel de cette intuition fondamentale du 13 novembre 1807 : "le torrent d'idées vagues"

La défection de Féli en 1834 causera la ruine de ce vaste plan de reconstruction. Il en restera un volet important : celui de l'éducation de la jeunesse par l'école chrétienne.

Désormais, Jean-Marie de la Mennais se consacre totalement au gouvernement et à l'animation de ses instituts de frères et de soeurs et se qualifie lui-même "d'**Ignorantin breton** ", en référence à l'appellation de Frères Ignorantins décernée aux Frères des Ecoles Chrétiennes.

Question : «Dans une vie que nous savons si remplie et si mouvementée, où trouver aujourd'hui les sources écrites qui nous permettent de mieux cerner ses idées éducatives ? »

Pas de traité systématique ou d'ouvrage de réflexion consacré à l'éducation : nous le savons déjà. Mais une abondante **correspondance** - près de 5000 lettres sont conservées dont 1600 destinées aux frères - qu'il s'agit d'exploiter.

La *correspondance administrative* est surtout consacrée aux fondations d'écoles et à la gestion du personnel. Mais au gré des événements : procès, exemptions, autorisations, interprétations ou dérogations, la pensée de Jean-Marie de la Mennais s'exprime et par moments sa vision politique d'un enseignement libre et chrétien s'expose sans détour, que ce soit à l'Inspecteur d'Académie, au Ministre de l'Instruction publique ou à un haut fonctionnaire comme son ami, Ambroise Rendu.

La *correspondance aux frères* est riche en conseils de toutes sortes. Une grande place est faite à l'organisation et à l'administration des écoles ; on y trouve de nombreux avis spirituels et çà et là on peut glaner quelques conseils pédagogiques : ce sont de précieuses perles dont l'assemblage pourrait déjà constituer un premier aperçu systématique de la pensée éducative de Jean-Marie de la Mennais.

Avec les *ecclésiastiques* des autres provinces françaises qui lui demandent secours et conseils, Jean-Marie de la Mennais se montre fort compréhensif. Mais il les invite plutôt à venir voir sur place à Ploërmel et là ils découvriront ses méthodes et ses principes. L'abbé Mazelier, du diocèse de Valence, qui ne se déplacera pas, a droit à plus de développements mais ses questions concernent davantage la vie religieuse que l'oeuvre éducative.

En plus des lettres, nous avons les *sermons* aux Frères, aux Soeurs et à des élèves à l'occasion des retraites, des allocutions faites pour les ouvertures d'écoles ou des distributions de prix, les commentaires de la Règle et aussi les références constantes à la Conduite des Ecoles, manuel écrit par Jean-Baptiste de la Salle qui reste son maître à penser en matière d'éducation.

A ces sources abondantes, mais qui ressemblent un peu à des terrains aurifères où le précieux minerai ne brille qu'après de longues heures de recherche, viennent s'ajouter des **mémoires** bien documentés, par exemple,

De l'Enseignement primaire en Bretagne, un mémoire adressé à Monsieur Ambroise Rendu en 1839

ou les *Réponses à la Commission parlementaire* chargée de préparer la loi Falloux en 1849,

mais surtout deux **brochures** qui sont d'abord des oeuvres de circonstance et de polémique mais prennent appui sur une solide philosophie de l'éducation.

La première date de 1819 : « *De l'enseignement mutuel*. ». Le titre en donne la teneur.

La seconde *«Sur l'éducation religieuse »* publiée à l'occasion de la loi du 28 juin 1833 qui réglemente l'enseignement primaire en France. Cette brochure est parue sans nom d'auteur mais a toujours été attribuée à la plume de Jean-Marie de la Mennais.

2 - L'éducation selon Jean-Marie de la Mennais

« C'est Carnot le véritable fondateur des Frères ».

Cette boutade de Jean-Marie de la Mennais au comte de Kergorlay est à comprendre dans son contexte et nous introduit aux premiers développements de sa pensée sur l'éducation.

En 1815, en effet, Jean-Marie de la Mennais est alerté par la lecture d'un rapport sur l'organisation de l'enseignement primaire en France. Ce rapport, dû à Carnot, ministre de l'Intérieur, prévoyait l'essai puis l'extension à toute la France d'une nouvelle méthode d'instruction. Il s'agit du mode d'enseignement lancastérien ou mutuel parce que le maître s'aide de quelques-uns de ses élèves les plus avancés comme moniteurs pour l'encadrement de ses condisciples et leur confie l'apprentissage des rudiments. Cette méthode permet à un seul maître de diriger une classe fort nombreuse et ses adeptes en vantaient la rapidité et l'efficacité pour l'acquisition des connaissances élémentaires.

Déjà, dès 1817, dans une retraite ecclésiastique, l'abbé de la Mennais avait mis en garde ses confrères contre le danger de la nouvelle méthode. Puis, en 1819, il exprime sa position dans une brochure *« De l'enseignement mutuel »* qu'il fait répandre dans le diocèse et, par le moyen de l'Ami de la Religion, à travers la France.

On trouve dans cet écrit bien plus que le refus d'une méthode pédagogique jugée inadéquate la critique d'une conception réductrice de l'éducation et déjà l'essentiel de la position de Jean-Marie de la Mennais sur sa propre conception de l'éducation.

21 : Le refus du système de l'enseignement mutuel et de sa philosophie sous-jacente.

Bien que le texte ait été écrit un peu à la hussarde, à la manière habituelle au Vicaire général, l'argumentation en est solide, laissant cependant à Monsieur Bienvenue, auteur d'une réponse à la fois ferme et courtoise, une prise suffisante à quelques mises au point somme toute mineures.

La position de Jean-Marie de la Mennais est catégorique : c'est un refus net et global, qu'il justifie à partir des critiques suivantes :

211 : Les origines étrangère et protestante de la méthode.

« Messieurs les propagateurs de l'enseignement mutuel félicitent l'Angleterre, écrit Jean-Marie de la Mennais , de posséder depuis vingt ans cette clef miraculeuse, cet instrument magique, avec lequel on acquiert toutes les connaissances et sans lequel on ne peut en acquérir aucune... ».

Etranger ou anglais, ce système est surtout d'origine protestante et il y a danger pour la foi catholique. Lors de la retraite ecclésiastique de 1817, Jean-Marie de la Mennais s'inquiétait déjà : **« D'autres enthousiastes comptent sur son succès (de la méthode) pour assurer celui de leurs plans particuliers qui ne sont pas moins dangereux : on vient d'établir à Paris une société biblique... En Allemagne, un prêtre allemand, soit disant catholique, a distribué aux protestants 60 000 bibles de la tradition de Luther. Voilà, Messieurs, les modèles qu'on nous propose... ».**

Jean-Marie de la Mennais se méfie de ce zèle missionnaire protestant. Il est bon d'éclairer cette réaction, qui nous paraît peu oecuménique, par le sort réservé aux catholiques anglais, pratiquement privés, à cette époque encore, de leurs droits civiques...

212 : L'engouement de la nouveauté pour la nouveauté

« Entraînés, sans vous en apercevoir, par ce que vous appelez le mouvement du siècle, vous dédaignez les leçons de l'expérience de tous les siècles »

Jean-Marie de la Mennais attire l'attention sur le phénomène d'opinion qui se joue autour de cette méthode que ses partisans présentent eux-mêmes comme un « **instrument magique** », une « **clef miraculeuse ».** Il parle des « **charmes de la nouveauté qui séduisent quelquefois les meilleurs esprits** » et termine en déclarant : **« Non, je ne me consolerai jamais de vous voir sacrifier à des opinions du moment les intérêts des familles** ».

Plus tard, parlant de nouveaux procédés pédagogiques, il dira à ses frères : « Il y a des gens qui ne rêvent que changements et qui les prennent tous pour des perfectionnements, quoiqu'ils abandonnent le lendemain ce qu'ils ont adopté la veille ».

Et, à l'occasion d'une distribution de prix, s'adressant à des parents et faisant retour sur l'expérience désastreuse de l'école mutuelle, il s'exclame : **" Qui le croirait, messieurs ? Quoique la philosophie assure toujours qu'elle ne se trompe jamais et que toujours elle soit prête à recommencer ses expériences... cette fois, elle s'effraya de son propre ouvrage... Ce délire est passé... Pour nous, nous respectons tout ce qui est consacré par le temps et l'expérience."** (SII, p 829-30). *Vers 1845*

213 : Une méthode défectueuse dans ses procédés

La méthode utilisée est « défectueuse dans ses procédés, dangereuse pour la religion et pour les moeurs dans ses résultats ».

Le rôle du maître dans l'école lancastérienne est, en effet, non d'enseigner lui-même, mais de surveiller, d'organiser la classe, de contrôler les connaissances. Les écoliers sont confiés à des moniteurs pour l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. Tout se passe selon un minutage serré, sous une discipline toute militaire, avec des ordres brefs, à la voix, à la sonnette ou au sifflet et **« dans le bourdonnement de ces huit classes de lecture toujours en mouvement dont les voix retentissantes et discordantes se font entendre toutes à la fois dans la même enceinte ».**

Ce bourdonnement incessant, ces voix discordantes qui se font entendre toutes à la fois, ces va-et-vient continuels, Jean-Marie de la Mennais les considère comme autant de nuisances qui ne permettent pas de créer un véritable climat de confiance et de travail ou qui le détruisent. Ces procédés ne développent chez l'enfant aucune autonomie, aucune responsabilité : « **A l'école, à l'aide d'un moniteur et de sa baguette, vous le dispensez de tout travail d'esprit ; au collège, il faudra qu'ils étudient en silence et qu'ils s'accoutument à lutter seuls contre les difficultés, à les éclaircir, à les vaincre, afin que par ces combats sans cesse renouvelés leur intelligence se fortifie et se développe...** ».

Et de donner l'exemple des classes des frères : « **Qui ne conçoit d'ailleurs que le calme, le recueillement qui règnent dans les classes des frères a la plus heureuse influence sur les progrès de l'esprit... ».**

Une critique soulevée par Jean-Marie de la Mennais vient du danger que présente la méthode « **d'exposer le développement intellectuel et moral des enfants d'une école à la négligence, aux méprises, aux travers d'esprit des bambins** » : les jeunes *moniteurs* chargés de les encadrer. En réalité, déclare Jean-Marie de la Mennais, on manque dans de telles écoles le principal objet de l'éducation des enfants : corriger les faiblesses de leur caractère et les exercer à la vertu.

214 : La méthode est dangereuse pour la religion

Ce que dénonce Jean-Marie de la Mennais à travers le système mutuel, c'est encore la philosophie sous-jacente, ce sont les finalités du système lui-même.

« C'est une grande pitié de voir jusqu'à quel point aujourd'hui on méprise l'homme ! L'instinct du matérialisme se remarque partout, dans l'éducation comme dans la philosophie, dans les moeurs comme dans les lois. On considère l'homme seulement comme un être physique, et non comme un être intelligent, immortel, qui doit, en passant sur la terre, se préparer à entrer dans l'éternelle société de Dieu même, dont il est l'image » .

Jean-Marie de la Mennais n'a manifestement aucune sympathie pour la philosophie du siècle des lumières. Il la récuse comme une menace grave pour les générations nouvelles qui s'en imprègnent, car cette philosophie ne prend pas en compte la véritable dimension de l'homme et la réduit à sa dimension de « **vil animal** », de simple « **être physique** ». L'horizon est limité à l'horizon terrestre alors que l'homme est fait à l'image de Dieu et appelé à partager sa vie.

Une autre critique fondamentale de la philosophie des lumières, c'est sa fausse conception de la *liberté*. On prétend respecter la liberté des enfants « **en s'imposant le silence le plus absolu sur ce qui est du domaine de la foi** ». Les promoteurs de la méthode « **ont formellement déclaré que leur procédé était purement grammatical en lui-même... que les exercices religieux des classes seraient réglés de manière à ce qu'ils pussent être également pratiqués dans toutes les communions.. La société d'encouragement de Paris en proposant un prix pour l'écrivain qui composerait le meilleur ouvrage de morale à l'usage des enfants y a mis pour condition expresse qu'il ne serait point question dans ce livre des points qui divisent les différentes communions chrétiennes. Enfin la société de**

Londres, qui avait moins de ménagement à garder convient : on ne prescrit aucune croyance...on laisse les consciences libres de toutes chaînes".

« Ce langage est-il assez clair ? Laisser la conscience des enfants libre de toutes chaînes, ne leur prescrire aucune croyance, ne pas même tenter de leur donner une plutôt que l'autre, qu'est-ce sinon les élever dans l'oubli, ou plutôt dans l'indifférence de la religion ? ».

Jean-Marie de la Mennais refuse l'enseignement neutre, celui qui deviendra après Ferry l'école de la République, l'école publique. La véritable neutralité est impossible, toute éducation s'appuie sur une certaine philosophie de l'homme, même si cette philosophie se veut invisible et qu'elle est simplement ambiante. La véritable neutralité, pour Jean-Marie de la Mennais, est même néfaste et dangereuse car elle conduit à l'indifférence religieuse et ne permet pas d'apprendre aux enfants à vivre chrétiennement, à les former à la pratique de la vertu et à leur en inspirer l'amour.

« Après tout, qu'est-ce que nous demandons pour eux ? L'éducation que vous avez reçue de vos pères, une éducation chrétienne »

Dernier danger pour la religion : un enseignement qui ne serait qu'un simple vernis, un enseignement qui se limiterait à une simple acquisition mécanique de connaissances.

« Vous nous faites remarquer qu'il est écrit dans les règlements de vos écoles que la prière y sera récitée matin et soir, le catéchisme enseigné, l'Evangile appris de mémoire, et que les enfants iront tous les dimanches à la messe. Que cela soit écrit, je ne le nie pas ; mais qu'il ne faille rien de plus pour qu'une école soit vraiment chrétienne, je le nie. »

Accordons même que les maîtres soient bien disposés, il reste que l'enseignement qui est **mécanique** en fait « **un enseignement tout extérieur dont rien ne s'unit à l'âme** ». Expression un peu vieillotte , mais que Jean-Marie de la Mennais souligne dans le texte. Il faut que les objets de l'enseignement s'unissent à notre âme, qu'ils soient intériorisés, qu'ils deviennent une partie de nous-mêmes. C'est le rôle irremplaçable de l'éducateur de transmettre le message, de laisser son empreinte dans le coeur et l'âme de son disciple. Se dessine là un point important dans la conception éducative de Jean-Marie de la Mennais : le rôle, l'influence et l'autorité de l'éducateur.

22 : Le choix d'une éducation vraiment chrétienne

L'analyse de la brochure "*De l'enseignement mutuel* " a permis surtout de souligner les critiques que Jean-Marie de la Mennais adressait à l'éducation de son temps ou au type d'éducation qu'on voulait instaurer. Dans un écrit qui paraît en 1833, intitulé "*De l'éducation religieuse* " le fondateur des frères développe sa propre conception de l'éducation.

« J'ai toujours cru, disait Leibnitz, qu'on réformerait le genre humain si on réformait l'éducation de la jeunesse. Ces paroles du plus grand philosophe de

l'Allemagne expriment une vérité que personne ne peut méconnaître : c'est que tout sort de l'éducation, l'homme avec ses vertus et ses vices, la famille avec son caractère et ses habitudes, la société avec ses croyances et ses moeurs ».

Et Jean-Marie de la Mennais poursuit son argumentation par étapes logiques successives que je résume .

221 : Tout sort de l'éducation

Tout : l'homme, la famille, la société sort de l'éducation. Homme, famille, cellules de base de toute société, sont des êtres en devenir et en formation continue. C'est l'éducation qui contribue à leur donner leur visage actuel.

La raison en est simple : l'homme naît dans l'ignorance. Il apporte avec lui une intelligence, mais cette intelligence restera fermée si aucune éducation ne vient l'ouvrir. Il a un coeur fait pour aimer mais ce coeur ne peut que s'égarer à la poursuite du bonheur si l'intelligence éclairée par la vérité ne le lui découvre.

« Qu'est-ce, en effet, que l'enfant ? C'est une terre toute neuve, mais qui attend la culture, et où vous ne recueillerez jamais que ce que vous y aurez semé ; c'est, selon la pensée d'un ancien, une cire molle et flexible, qui se prête à toutes les formes, au gré de la main qui la façonne ; c'est un vase fraîchement confectionné, qui conservera longtemps, toujours peut-être, l'odeur de la première liqueur que vous y aurez versée. »

222 : L'éducation doit être intégrale.

Jean-Marie de la Mennais reconnaît les mérites d'une instruction solide qui prépare l'homme à sa vie de citoyen actif, une instruction qui soit à la fois, acquisition du savoir, de savoir-faire et formation vraie de l'intelligence.

« Par les soins d'instituteurs dévoués, les connaissances qui servent au commerce et à l'industrie et dont les classes laborieuses ont un si pressant besoin, telles que l'écriture, le calcul, le dessin linéaire, se répandent jusque dans les classes les moins aisées et préparent au pays des commerçants honnêtes et des ouvriers laborieux et habiles. »

Mais cela ne suffit pas.

« Quand nous disons éducation , on entend bien que nous sommes loin de la pensée de ceux qui croient avoir tout fait quand ils l'ont initié au calcul, aux arts, aux langues, aux sciences naturelles... »

Que faut-il de plus ?

223 : Il n'y pas d'éducation sans morale.

Il ne suffit pas d'éclairer l'intelligence, car au milieu de connaissances les plus variées, le coeur peut conserver toutes ses faiblesses. Ce n'est pas assez de fortifier l'intelligence si on ne fortifie la volonté.

Et de citer Guizot : « Que l'instituteur donne ses premiers soins à la culture de l'âme de ses élèves, qu'il s'applique sans cesse à propager, à affermir ces principes impérissables de morale et de raison sans lesquels l'ordre universel est en péril, et à jeter profondément dans de jeunes coeurs ces semences de vertu et d'honneur que l'âge et les passions n'étouffent pas. »

224 : L'éducation morale est essentiellement religieuse.

Considérer la morale comme fondement immédiat de l'éducation n'est sans doute pas ce qui heurtera le plus nos contemporains. Ils risquent d'être beaucoup plus déconcertés par la position ferme que prend Jean-Marie de la Mennais par rapport au fondement ultime de l'éducation : celle-ci repose et ne peut reposer en définitive que sur la religion. Pour être authentique, toute éducation doit reposer sur ce roc.

« Une éducation qui n'est pas essentiellement religieuse peut-elle apprendre à l'homme tous ses devoirs ? Peut-elle jeter dans les coeurs d'impérissables semences de vertu ? J'ose affirmer que non ».

On pourrait objecter à Jean-Marie de la Mennais - et on n'a pas manqué de le faire - qu'on peut appuyer l'édifice de l'éducation sur la morale naturelle, ou le catéchisme de la loi naturelle, comme il dit. A cela, il répond : **« Une erreur de ces temps, c'est de vouloir de la morale sans religion, c'est-à-dire des règles de conduite séparées des croyances religieuses, comme si les préceptes et les dogmes pouvaient se séparer et ne se garantissaient pas les uns les autres** ». Plus loin, il ajoute : «**Vouloir construire l'édifice de la morale en faisant abstraction de la religion, c'est une prétention si bizarre qu'il y a lieu de s'étonner qu'elle ait pu éclore dans les cerveaux qui ne donnent d'ailleurs aucune preuve d'aliénation** ».

Et il justifie sa position : il n'y a pas de loi sans législateur. Et ce législateur ne saurait être l'homme. L'homme risquerait de se faire une loi à sa mesure, à sa convenance personnelle, à son goût ou même une loi conforme à ses intérêts égoïstes, à ses passions. Comment construire du solide sur une « **morale flottante** » ?

Admettons que l'homme fasse preuve d'une extrême sagesse et parvienne à se donner une morale solide comme fondement de l'éducation. La difficulté principale demeurerait, répond Jean-Marie de la Mennais. "**La morale humaine est sèche et froide ; elle peut indiquer la route à suivre, mais elle ne donne pas le courage de la parcourir**". Cette force vient de Dieu seul. Saint Paul tenait déjà le même raisonnement aux Romains. Et Jean-Marie de la Mennais de conclure par ce jugement quelque peu sévère pour des oreilles de fin de 20ème siècle :

« Une éducation qui ne porte point l'empreinte sacrée de la religion est comme une source empoisonnée dont les eaux pestilentielles répandent la désolation et la mort.

C'est une véritable épidémie morale qui gagne de proche en proche et infecte de son poison des générations entières. Retranchez la religion de l'éducation des enfants, toutes les vertus qui font l'ornement et assurent la stabilité des sociétés humaines sont flétries et desséchées dans leurs germes.»

Nous pouvons être heurtés par de tels propos, et sans doute les considérons-nous comme périmés. Il me semble, cependant, qu'ils proviennent d'une intuition juste que le Père exprime encore ainsi : « **Qu'on y prenne garde, l'homme n'agit que parce qu'il croit et selon ce qu'il croit**. » C'est une des clefs de la compréhension de la conception mennaisienne de l'éducation et on la retrouve dans le point suivant.

225 : L'éducation doit être confiée à des hommes religieux.

C'est le dernier point de l'argumentation de Jean-Marie de la Mennais .

« Pour être religieuse, l'éducation doit être confiée à des hommes religieux. » Dans sa pensée, il s'agit sans doute pas seulement de religieux mais d'hommes pénétrés des valeurs de la religion.

« Ce n'est pas assez de donner à l'enfant quelques connaissances vagues de la religion : il faut la lui faire aimer et pratiquer. Or... que peut dire en faveur de la religion celui qui n'y croit pas ? On ne parle avec conviction que de ce qu'on croit, avec amour de ce qu'on aime, avec chaleur de ce qu'on sent bien... »

Et sur ce point la sagacité des enfants ne sera jamais prise en défaut : **« Tout ce qui pourra faire soupçonner que le maître est irréligieux sera saisi par les élèves ; et quels ravages ne fera pas parmi eux cette découverte ? »**

La conclusion de tout ceci, laissons-la encore au Père:

« Puissent tous ceux qui liront ces lignes comprendre qu'il est bon de savoir lire, écrire, et chiffrer ; mais que cela ne suffit pas ; car s'il est bon d'instruire les enfants, il faut aussi les élever ; s'il est bon de développer leur esprit, il faut aussi former leur coeur, et s'il est bon de les initier au mécanisme de la lecture, de l'écriture et du calcul, il est mieux encore de leur inspirer le goût de la vertu et de la vérité. »-

23 : La mise en oeuvre de ces principes.

Homme d'action avant tout, avons-nous dit de Jean-Marie de la Mennais. Il ne faut donc pas s'étonner de son engagement personnel et entreprenant dans la restauration et la restructuration de l'enseignement catholique en Bretagne.

231 : Fondateur de congrégations enseignantes.

Une des premières initiatives que Jean-Marie de la Mennais prend en faveur de l'enseignement catholique est de rappeler les Frères des Ecoles Chrétiennes à Saint-Brieuc. Il y parvient grâce à l'appui de Gabriel Deshayes qui a obtenu la même bienveillance à Auray.

Mais les règlements communautaires de l'Institut de la Salle conduisent à interdire pratiquement aux Frères de porter leur zèle jusqu'au fond des campagnes bretonnes. Et pourtant les enfants sont là, jetés à la rue ou confinés à leur glèbe, sans aucune instruction profane ou religieuse.

La générosité de quelques jeunes filles de Saint-Brieuc sera à l'origine des Soeurs de la Providence. L'exemple et l'aide de Gabriel Deshayes, puis le concours des recteurs bretons qu'il connaît bien lui permettront de fonder l'Institut des Frères : Jean-Marie de la Mennais a, dès lors, à sa disposition les maîtres chrétiens dont il a besoin.

232 : Organisateur de l'enseignement catholique en Bretagne.

Dès 1818, Jean-Marie de la Mennais, grâce à Gabriel Deshayes, peut ouvrir une école à Pordic. En 1819, il contre l'offensive mutuelle à Saint-Brieuc par l'installation des Frères des Ecoles Chrétiennes. A Dinan, appuyé par la municipalité cette fois, il devance le maître laïc. Et puis ce sera Guingamp où sa première recrue, le frère Yves Le Fichant, s'épuise prématurément à la tâche, victime sans aucun doute de la précarité des locaux en matière d'hygiène.

Pendant quarante ans, Jean-Marie de la Mennais ne cessera de former de nouveaux frères et d'ouvrir école après école afin de doter les cinq départements bretons d'établissements scolaires, et ceci avant que la loi Guizot de 1833 et bien sûr la loi Ferry de 1886 ne rendent l'instruction primaire obligatoire. A la mort de Jean-Marie de la Mennais, l'Institut comptait 852 frères. 297 écoles fonctionnaient en France et 51 dans les colonies. Comme le reconnaît Michel Lagrée dans son ouvrage," Religion et Culture en Bretagne, 1850-1950" : "*Le grand projet de Jean-Marie de la Mennais : scolariser les campagnes bretonnes est réalisé seulement après sa mort et partiellement " (p.363*). Et pour Gilbert Nicolas dans "L'instituteur entre politique et religion" les progrès des la scolarisation de la Bretagne sous la Monarchie de Juillet s'accompagnent d'une concurrence farouche entre laïques et congréganistes et au coeur de cette lutte scolaire, il y a Jean-Marie de la Mennais.

Celui-ci le reconnaît d'ailleurs dans une note au baron de Sivry, datée de 1832 :" **Il serait à désirer qu'on favorisât la concurrence entre tous les instituteurs, quels qu'ils fussent ; c'est le seul moyen d'en avoir de bons, de répandre et de faire fleurir l'instruction. Le monopole tue, la liberté vivifie et féconde tout autour d'elle."**

233 : Pionnier de la liberté d'enseignement.

Il ne faut pas croire, en effet, que les choses sont faciles pour le Fondateur des Frères. Il peut convaincre aisément le clergé paroissial et compter sur son appui à la fois moral et financier. De même, beaucoup de municipalités optent pour les frères au lieu de laïques.

Mais ce n'est pas partout le cas et certains comités d'arrondissement ou des Préfets ou sous-préfets se montrent farouchement hostiles. Après l'inspecteur d'Académie, Monsieur l'abbé Le Priol, ses successeurs entrent moins directement dans les vues du Supérieur de Ploërmel, de sorte que sa vie est une suite ininterrompue de procès ou de démarches pour l'ouverture des écoles, puis des pensionnats, la nomination des maîtres et leur déplacement éventuel, les qualifications exigées pour enseigner et diriger, etc...

Fondamentalement, Jean-Marie de la Mennais a du mal à reconnaître l'autorité de l'Université qui empiète sur sa propre autorité de Supérieur religieux et qui, comme toute administration, édicte des lois et des règlements par trop contraignants pour son zèle entreprenant.

Comme le dit encore Mr Gilbert Nicolas, mais je lui laisse l'entière responsabilité de ses propos : "*Jean-Marie de la Mennais ne s'embarrasse pas de scrupules pour imposer ses Frères. Il utilise non seulement les droits que lui accorde la loi, mais aussi toutes les failles de la législation ... Le Supérieur des Frères interprète également fort librement la loi de 1833 et même s'efforce de différer l'application de la loi en Bretagne*", cela par l'obtention d'autorisations provisoires et le recours direct aux Ministres de l'Instruction Publique et de la Marine où il a ses entrées grâce à Ambroise Rendu et à cause du service rendu par ses frères aux Antilles.

On pourrait développer cet aspect passionnant de la vie de Jean-Marie de la Mennais. Le tome V de "*A travers la Correspondance*" serait à lire en son entier. En bref, disons que le zèle éclairé de Jean-Marie de la Mennais et son autorité morale fondée sur le succès de ses entreprises expliquent qu'en haut lieu on tient compte de ses avis, que, bien souvent, on fait droit à ses revendications et que l'on sollicite même ses conseils avant ou après des réformes importantes comme ce fut le cas pour Ambroise Rendu en 1833 et pour le comte de Falloux en 1849.

On peut qualifier Jean-Marie de la Mennais de véritable pionnier de la liberté d'enseignement en France. Et ce zèle n'est que l'expression naturelle des convictions profondes qui l'animent en matière d'éducation.

3 : L'école chrétienne selon Jean-Marie de la Mennais

Pour Jean-Marie de la Mennais, l'école doit développer toutes les virtualités de l'enfant pour constituer une personnalité forte et équilibrée. Elle doit le préparer à son avenir et lui donner le moyen de s'intégrer dans la société et d'en devenir un membre actif. Plus encore, elle doit éveiller en lui le sens du bien et de la vertu en ouvrant son âme à la grâce divine : cet éveil spirituel et religieux est même pour lui la dimension la plus essentielle de l'enseignement scolaire.

Assez souvent, soit à l'occasion des ouvertures d'écoles où il s'adresse aux parents, soit lors des distributions de prix ou des retraites où il s'adresse aux enfants, Jean-Marie de la Mennais précise toutes les espérances qu'il fonde dans l'école chrétienne et les objectifs qu'il lui fixe.

Trois aspects surtout reviennent dans ses discours.

31 : L'école est un lieu de guérison et de préservation

"Depuis longtemps, confie-t-il à des parents**, on remarque avec effroi dans la plupart des enfants de nos villes et d'une partie de nos campagnes mêmes les signes d'une immoralité précoce qui afflige les regards et plus encore la pensée. Il semble qu'il n'y ait plus d'innocence pour les jeunes gens, car si haut que l'on remonte dans leur vie on la trouve corrompue ; dès les plus jeunes années, ils s'abandonnent aux plus graves désordres. Que dis-je ? Tous les jours, les magistrats sont épouvantés du grand nombre de jeunes gens âgés de quinze à dix-huit ans que l'on traduit devant eux et ils frémissent d'avoir à punir dans un âge si tendre des crimes savants qui supposent l'art de scruter le mal et l'habitude d'en calculer froidement les conséquences affreuses..."**

Et nous sommes pourtant déjà bien loin des désordres de la Révolution française puisque ce discours date de l'année 1845.

"Or quel moyen employer pour guérir ce mal, là où il existe ou pour le prévenir là où il n'existe pas encore ? Il n'y en a pas d'autre que de bonnes écoles, c'est-à-dire des écoles vraiment chrétiennes, pieux asiles où la religion recueille l'enfance, où elle lui distribue de ses mains divines le pain de l'instruction non moins nécessaire aux âmes que ne l'est au corps le pain matériel " (SII, p 796)

La première motivation qui a poussé Jean-Marie de la Mennais à s'engager dans l'oeuvre de l'école a été ce spectacle des dangers moraux que courait l'enfance abandonnée à l'ignorance et au vice. Ce que Jean-Marie de la Mennais dénonce, c'est d'abord l'oisiveté, mère de tous les vices, ensuite les lectures licencieuses, les mauvaises compagnies - il revient sans cesse sur ce point - , les délassements frivoles ou dangereux et la débauche des moeurs, mais encore l'esprit d'indépendance et d'indiscipline qui refuse ou conteste l'autorité des parents ou des maîtres.

L'école doit préserver les jeunes de cette "**double contagion des mauvaises doctrines et des mauvaises moeurs".** Aussi combien tremble-t-il lorsque l'école ou le collège est lui-même un lieu de perdition : " **Quand je vois arriver au collège un nouvel élève qui sort du**

sein de sa famille où jusqu'alors il n'a eu sous les yeux que des leçons et des exemples de vertus, je tremble pour lui, car nécessairement il trouvera parmi ses camarades des enfants gâtés, corrompus, qui lui donneront d'autres leçons et d'autres exemples". (SII, p 784)

Il n'hésite pas à évoquer les mêmes réalités face aux collégiens eux-mêmes **: "En entrant dans cette chapelle et en jetant mes regards sur cette foule de jeunes gens qui y sont réunis, il me semble être au milieu d'un vaste hôpital, où tout est malade, où de quelque côté que l'on tourne ses regards, on ne rencontre que des malheureux couverts de plaies... Et qui sont ces malades dont l'aspect me fait frémir et de pitié et d'effroi ? C'est vous-mêmes, mes enfants, oui, c'est votre état que je viens de peindre, ce sont les infirmités de votre âme dont je viens de vous présenter la hideuse mais trop fidèle image"** (SII, p 701)

On comprend le souci quotidien de Jean-Marie de la Mennais de doter les diocèses bretons d'écoles vraiment chrétiennes et de collèges chrétiens. Il s'en ouvre, en 1836, à son ami Rohrbacher : " **Je voudrais bien faire pour l'instruction secondaire ce que j'ai fait pour l'instruction primaire, c'est-à-dire former et associer un certain nombre de jeunes gens capables de se présenter aux examens et d'obtenir des diplômes de maîtres de pension. Je n'ai pas besoin de vous dire comment ces écoles d'un degré supérieur se lieraient à celles que j'ai déjà : cela se conçoit facilement. Ainsi les enfants élevés dans mes établissements primaires auraient un asile en sortant et ne seraient pas livrés, le lendemain, à des maîtres qui ébranlent leur foi et corrompent leurs moeurs. J'aurais quelques années de plus pour fortifier ces pauvres enfants contre les tentations de tout genre auxquelles ils sont exposés, sitôt que leurs familles ont le désir de leur donner une éducation peu élevée. Ces chers enfants sont si gentils, si aimables, si purs, si pieux, si candides, tandis qu'ils sont entre mes mains, que vraiment, mon bon ami, je ne les vois guère s'éloigner de moi sans un frémissement de coeur bien douloureux.** "

Dans la vision d'éducation chrétienne que propose le Fondateur des Frères, l'école est donc le lieu où l'enfant est pris en charge avec ses faiblesses et même ses handicaps : être fragile, toujours profondément marqué par son milieu et parfois de façon déplorable, il doit trouver dans l'éducation une lumière et un soutien qui l'aident à s'épanouir, à se corriger de ses défauts et à acquérir des habitudes de vertus. En ce sens, *l'école est un lieu de guérison*.

On pourrait ajouter de nombreuses citations de lettres du Père de la Mennais à ses frères. (Voir, en particulier, dans la Circulaire du frère Gaudeul : *"Le Père de la Mennais m'interpelle"* les citations :1-35, 9-16, 9-22)

32 : L'école, lieu d'apprentissage et de formation

La rôle fondamental de l'école, et Jean-Marie de la Mennais ne l'oublie pas, est l'acquisition des connaissances et la formation de l'intelligence.

"Nous voulons donner à nos élèves une instruction solide et variée, qui les rende capables de remplir dans le monde, avec distinction, les divers emplois auxquels ils se destinent ; rester sous ce rapport en arrière des autres collèges, ne pas suivre les sciences

humaines dans leurs progrès, ce serait tromper les justes espérances des familles " (SII, p 845)

L'un des reproches que Jean-Marie de la Mennais fait à la méthode mutuelle n'est-il pas de s'en tenir aux mécanismes des rudiments et de ne pas donner une place suffisante à l'effort personnel et à la réflexion, conditions d'une véritable formation.

C'est aussi pour répondre aux justes espérances des familles et contribuer au progrès social de sa province que Jean-Marie de la Mennais prend - parfois aux limites de la légalité - des initiatives qui visent à donner une extension à la scolarisation primaire :

- enseignement secondaire
- enseignement primaire supérieur (prévu par la loi de 1833)
- pensionnat
- cours agricoles et professionnels
- enseignement maritime

A l'abbé Mazelier, en 1837 : " **Il faudrait se hâter de faire pour l'instruction secondaire ce que nous avons fait pour l'instruction primaire".** Pour la direction de ces écoles secondaires, Jean-Marie de la Mennais a compté sur les Prêtres de la Congrégation de Saint Pierre qui lui étaient restés fidèles et qu'il avait regroupé en l'Association "Cor unum et anima una", ou Association de Prêtres préposés à la direction des petits collèges**.**

Dans le mémoire de 1839 présenté à Ambroise Rendu :"**Dans nos principales maisons, nous avons des pensionnats où l'on enseigne l'arithmétique théorique, les éléments d'algèbre et de géométrie, l'arpentage, le dessin académique et le dessin linéaire**".

Au ministre Guizot, en 1833 **: " Je voudrais non seulement offrir à ces malheureux enfants un asile où ils seraient élevés chrétiennement et à l'abri des tentations de la misère, mais encore profiter de cette circonstance pour répandre en Bretagne la connaissance des meilleurs méthodes d'agriculture et d'arts. J'ai déjà, dans ma maison de Frères, à Ploërmel, quelques ouvriers maîtres beaucoup plus intelligents et habiles que ne le sont ordinairement ceux de notre pays, et qui, par conséquent, seraient propres à seconder mes vues. "**

A son ami, Rorhbacher, en 1836, non sans une pointe de satisfaction et de provocation non dissimulée : "**Nous avons, de droite et de gauche une soixantaine, je ne dis pas de gamins, mais de charmants bambins, appartenant aux meilleures familles, entre les mains desquels nous avons l'audace de mettre des grammaires latines et grecques, sauf le respect dû à notre révérende mère l'Université."**

Quant à l'enseignement maritime, nous connaissons en ce domaine, la science du frère Bernardin. C'est lui qui se chargea de donner au noviciat les cours d'hydrographie et de

cabotage. Bientôt presque toutes les écoles de la côte eurent leurs cours du soir fréquentés par les jeunes marins.

Quelques noms de frères sont attachés à ces premiers essais d'école professionnelle :

pour l'hydrographie :

le frère Ménandre à Paimpol, le frère Thraséas à l'Ile aux Moines, le frère Marie à Groix.

Pour l'agriculture :

le frère Augustin à Pleurtuit, le frère Auguste à Saint-Méloir-des-Ondes.

Assurément, l'ambition de Jean-Marie de la Mennais pour ses écoles est grande. L'école doit préparer le jeune à son avenir et répondre aux légitimes attentes des familles. S'il publie une brochure en 1844 à l'occasion de la loi Villemain relative aux collèges communaux, c'est toujours pour défendre ce point de vue : "**Que les classes moyennes se plaignent avec amertume de ce qu'il y aurait d'injuste à les déshériter de la science, et à mettre des obstacles presque insurmontables pour elles, à ce qu'elles donnent à leurs enfants une éducation élevée, en vérité, je m'étonne que l'on s'étonne de leurs plaintes, sous notre régime d'égalité et de liberté. "**

33 : L'école, lieu de sanctification et d'évangélisation

Enfin et surtout, pour Jean-Marie de la Mennais, l'école doit être un lieu où puisse s'épanouir en toute liberté l'âme religieuse de l'enfant : " **Ah, puissiez-vous ne jamais l'oublier ! Votre oeuvre est belle, elle est sainte, parce qu'elle a pour objet de faire non pas de savants mais des saints. Votre ministère est sublime, il est divin, parce que vous ne vous proposez pas uniquement de donner aux petits enfants qui vous sont confiés des soins relatifs aux intérêts de la terre, mais parce que vous êtes appelés à faire de ces enfants des disciples de Jésus-Christ, des héritiers de son royaume et de sa gloire. Votre école est donc un temple dans lequel vous exercez une des plus augustes fonctions du sacerdoce, celle de l'enseignement. Ainsi donc, dans votre chaire, vous parlez au nom de Jésus-Christ, vous tenez sa place** ." (SVII, p 2326)

L'éducation chrétienne suppose d'abord *une proclamation de la foi et un enseignement de la doctrine.* C'est d'ailleurs l'un des objets de l'enseignement dans toutes les écoles du royaume à cette époque : tout maître est en même temps catéchiste. Pour Jean-Marie de la Mennais, cette partie de l'enseignement est fondamentale et il ne cesse de le rappeler :

"Il est certain que c'est là le principal objet de votre mission et vous ne sauriez y donner trop de soins ; cependant on ne doit pas non plus négliger le reste, quoique ce reste soit moins important " Au frère Gérard , le 24 avril 1841.

"Je n'aime pas que les enfants les plus avancés manquent au catéchisme ; la science de la religion est la première de toutes ". Au frère Lucien, le 22 décembre 1845.

L'efficacité de l'éducation chrétienne est liée au *climat* dans lequel il se donne. Il faut que le maître soit aimé des enfants pour qu'il puisse leur faire accepter le message chrétien et les aider à en vivre ; car il ne s'agit rien moins que de cela.

" Ce que vous me dites de l'attachement que vos enfants vous témoignent me fait espérer qu'ils profiteront de vos leçons, dont l'objet principal doit être la religion et, par conséquent, l'étude du catéchisme ; c'est là l'essentiel et le but principal de votre belle et sainte mission ... A l'occasion des premières communions, vous aurez eu, sans doute, des consolations nouvelles. Dieu soit béni ! " (Frère Emeric, 8 avril 1845)

Le maître doit donc solliciter toutes les facultés de l'enfant :

son *intelligence*, en répondant par l'enseignement à sa curiosité naturelle et en développant sa faculté d'assimilation qui ouvre un champ illimité à de nouvelles investigations ou du moins en donne les moyens.

sa *sensibilité* : il doit former le coeur en même temps que l'esprit en suscitant chez l'enfant des sentiments de confiance et même d'affection.

sa *volonté*, en l'aidant à acquérir les précieuses habitudes de vie que sont les vertus. Il appartient au maître d'éclairer, d'entraîner, de solliciter la liberté sans la contraindre : tâche délicate et exigeante qui fait de l'éducation un art si difficile :

"Ne vous déconcertez pas de ce que vos enfants soient dissipés et peu dociles, d'abord : ils ne sont pas encore formés ; peu à peu, ils se plieront à la règle mais il faut un peu de temps et beaucoup de patience." (Au frère Anastase, le 8 juillet 1844)

Soyez patient avec vos enfants et ne vous attendez pas à ce qu'ils soient parfaits ; leur âge excuse bien des misères et vos leçons ne sont pas perdues parce qu'ils n'en profitent pas à l'instant." (Au frère Lucien, le 14 mars 1845)

Ainsi pour Jean-Marie de la Mennais l'éducation est un long chemin qui doit conduire l'enfant à sa pleine stature d'homme et de fils de Dieu. Il comporte de nombreux points de passages et peut s'accommoder d'inévitables méandres. Cependant, dans le tracé à suivre, l'éducateur ne doit jamais perdre de vue les passages-clefs qui donnent la bonne direction, celle qui permet de se rapprocher sans cesse du but : intelligence ouverte à la vérité - volonté tendue vers le bien - coeur modelé par des habitudes de vie dignes de l'homme appelé à la divinisation.

C'est ce chemin que Jean-Marie de la Mennais demandait aux maîtres d'oeuvre de l'éducation de parcourir avec les enfants, car l'éducation se déploie essentiellement dans une rencontre humaine : celle de l'éducateur et de l'éduqué. Elle repose, comme la transmission de l'Evangile, sur des témoins de qualité. La conception de l'éducation de notre fondateur trouve dans cette conviction son couronnement.

4 - L'éducateur chrétien selon Jean-Marie de la Mennais

Dans le recueil des Règles de 1823, Jean-Marie de la Mennais a condensé en quelques points les exigences essentielles de la vie du Frère, éducateur de la jeunesse :

"Les Frères se rappelleront sans cesse que les enfants dont ils sont chargés leur sont confiés par Dieu même pour leur apprendre à l'aimer et à le servir ; et, en conséquence, leur principal soin sera de les former à la vertu.

Pour y parvenir, ils tâcheront de leur inspirer de la confiance, du respect et de l'attachement, sans se familiariser avec eux, ni les tutoyer jamais.

Ils seront à la fois pleins de douceur et de fermeté, ne souffrant aucun désordre, ne reprenant et ne punissant jamais par caprice et avec humeur.

Ils s'efforceront de réprimer les mouvements d'impatience que pourraient faire naître en eux la légèreté et l'indocilité ou l'inapplication des enfants.

Ils n'auront de préférence pour aucun d'eux, mais ils seront les modèles de tous."

Texte très dense si on veut bien s'y arrêter et qui reçoit ses commentaires de multiples conseils glanés dans les sermons et les lettres aux frères.

41 : Confiés par Dieu même .

Pour Jean-Marie de la Mennais, l'enseignement chrétien est une *mission*, une forme de *ministère* ecclésial. Comme le Christ est l'envoyé du Père, de même le Frère est l'envoyé de Dieu auprès des enfants qu'on lui confie. Les frères se doivent d'être conscients de la grandeur de cet appel :

"Sublime vocation ! C'est celle de Jésus-Christ lui-même. Il n'a quitté le sein du Père que pour faire ce que vous allez faire à son exemple. L'Ecriture nous dit qu'il a passé en faisant le bien, en instruisant les pauvres... ; et vous aussi vous instruisez de la vraie doctrine ceux qui l'ignorent et qui, privés de vos leçons, l'auraient ignorée toujours..." (S, p 2237)

Le risque est parfois d'oublier cette dimension essentielle de la mission et de se laisser accaparer par la tâche professionnelle, de considérer les intérêts humains ou d'accorder trop d'importance aux résultats immédiats :

"Ayez soin qu'on s'applique spécialement dans toutes les écoles à l'enseignement religieux, et à inspirer aux enfants le goût de la piété ; je crains que, pour briller, on ne cherche trop les choses d'éclat , et à faire des savants plutôt que des chrétiens ; ce serait manquer le but de votre mission. " Au frère Ambroise, le 1° décembre 1840.

"Ne vous considérez pas comme un instituteur profane, mais comme un missionnaire chargé d'établir le règne de Dieu dans les âmes : c'est là, en effet, votre vocation ." Au frère Alfred-Marie, le 7 juillet 1844.

Vocation, mission, ministère : trois termes qui reviennent sans cesse et qui situent bien l'engagement du frère dans l'école chrétienne.

La *dimension ecclésiale et pastorale* de cet engagement est aussi soulignée. Frères et Soeurs sont engagés dans l'enseignement au service des paroisses. Souvent l'école est fondée par le Curé qui en a la responsabilité matérielle et morale, et la Règle le rappelle au Frère placé dans une école presbytérale : **"Le recteur représente Jésus-Christ, le Souverain Pasteur des âmes, dans la paroisse dont l'administration lui est confiée ; et lorsqu'il vous y appelle pour prendre soin d'une partie de son troupeau, pour travailler, sous ses ordres, à l'instruction et à l'éducation des enfants, vous devenez, en quelque sorte, son coopérateur ; et vous êtes associé à une des plus belles et des plus importantes fonctions du ministère sacré."** (Règle de 1823)

La conviction qui l'anime, Jean-Marie de la Mennais voudrait la partager à ses frères et activer ainsi leur zèle, surtout à la fin des retraites annuelles : **"Etes-vous disciples de Jésus-Christ, serviteurs de Jésus-Christ ? La religion ... qu'il s'agit de perpétuer dans le pays qui vous a vus naître est-elle un objet de votre intérêt et de votre amour ? Venez et unissons nos forces ... Rangeons-nous comme une armée en bataille devant les ennemis du Christ** " (S, p 2316). C'est bien le prêtre au zèle de feu et au courage de fer qui parle ainsi.

Et quelle *responsabilité* cette haute mission ne confie-t-elle pas aux frères : le salut de certaines âmes est lié à leur propre fidélité :

" **Si notre congrégation ne remplit qu'en partie la haute et sainte mission qu'elle a reçue, si tant de paroisses désirent des frères et n'en ont pas ... si tant de populations élèvent la voix et nous disent : "Hâtez-vous de nous annoncer la bonne nouvelle du salut", ne sera-ce pas ceux que Dieu avaient choisis, marqués, nommés qui auront à en rendre compte ? Ah ! pour vous, mes enfants, comprenez mieux la nature et l'étendue de vos devoirs envers l'Eglise et ses membres**." (S, p 2227)

Au frère Emeric, le 5 juin 1844 : " **Remplissez vos fonctions avec un grand zèle et un grand amour. Quel bonheur, quelle gloire pour vous d'avoir été appelé à prendre soin des âmes que Jésus-Christ Notre Seigneur a rachetés au prix de son sang !"**

42 : Leur principal soin sera de les former à la vertu.

Dans son mémoire de 1834 consacré à l'enseignement religieux, Jean-Marie de la Mennais rappelle aux parents qu'ils se doivent d'être exigeants envers les maîtres à qui ils confient leurs enfants : "**Vous voyez l'importance de ne les confier jamais qu'en des mains auxquelles vous puissiez vous fier et de vous assurer fréquemment que votre juste sollicitude n'est pas trompée."**

"Et quelles personnes plus faites pour diriger les premiers mouvements et les l'innocence des jeunes coeurs, que ces pieux instituteurs, ces bonnes religieuses dont le zèle égale le désintéressement, qui donnent à la fois la *leçon* et *l'exemple* et qui, avant de tenir leurs écoles, ont été à l'école de la vertu, pour y subir les épreuves les plus sévères. "

En fait, l'éducateur chrétien doit être, ni plus ni moins qu'un *saint*, s'il veut assumer toute la responsabilité de sa tâche. **" Quelle sainteté n'exige-t-elle pas de vous ! Quelle force de foi, quelle application à la prière, quelle union avec Dieu, quelle pureté d'intention, quelle perfection d'obéissance, quelle ardeur de zèle !"** (S, p 2327)

Alors le frère pourra faire face à sa mission essentielle : **" Qu'est-ce qu'un frère ? C'est un chrétien privilégié et distingué de tous les autres parce qu'il a reçu la sublime mission d'apprendre aux enfants la doctrine du salut, d'être le gardien de leur innocence, de diriger leurs premiers pas vers le Ciel, de les former à la pratique de toutes les vertus qui doivent les y conduire. Le frère est envoyé comme Jésus-Christ lui-même l'a été pour recueillir les brebis dispersées de la maison d'Israël "** (S, p 2322)

En un mot : " **Soyez des saints et vous ferez des saints**" (S, p 2326)

Plus encore, la tâche éducative devient pour le maître son propre moyen de sanctification : " **Mes petits enfants, dit un jour Jean-Marie de la Mennais à l'occasion d'une fondation d'école, le Frère qui va vous prodiguer ses soins cherchera surtout à faire de vous des saints ; et c'est ainsi qu'il se sanctifiera lui-même et qu'il remplira la vocation qu'il a reçue d'en haut."** (S, p 800bis)

Il rappelle la même considération au frère Anastase, le 1° juin 1846 : " **Oui, vous avez une belle mission et je bénis Dieu de vous l'avoir donnée , parce qu'en travaillant à la sanctification des petits enfants qui vous sont confiés, vous travaillez à votre propre sanctification ".**

Faut-il taxer Jean-Marie de la Mennais d'utopiste ou d'idéaliste ? Placerait-il la barre tellement haut qu'il risque de décourager, même les meilleurs ? N'oublie-t-il pas les contingences matérielles et les impératifs profanes de succès ?

Détrompons-nous : il n'y a pas de plus réaliste que lui. Ainsi écrit-il à l'abbé Verdalle qui lui demande conseil pour son diocèse (lettre du 31 août 1831) : **" Avant tout, nos jeunes maîtres doivent avoir une piété solide, une humilité sincère, un désintéressement et une patience à toute épreuve. Toutefois, il faut aussi qu'ils aient une instruction plus étendue, plus variée et des talents supérieurs à ceux que l'on trouve ordinairement parmi les instituteurs primaires du même pays".**

43 : Pour y parvenir, ils s'efforceront... : les vertus d'un bon maître

En plus de la *Conduite des écoles* que l'on peut considérer comme un manuel complet de pédagogie, les Frères avaient entre les mains un autre petit opuscule des Frères des Ecoles chrétiennes : "*Les douze vertus d'un bon maître* " composé par le frère Agathon, Supérieur général. Jean-Marie de la Mennais recommande la lecture de ces deux ouvrages à ses frères et leur demande constamment de s'y conformer.

Mais dans les conseils pratiques qu'il leur donne, l'accent est porté sur quatre points particuliers :

431 : L'affection des enfants

"Ils tâcheront de leur inspirer de la confiance, du respect et de l'attachement, sans se familiariser avec eux ni les tutoyer jamais"

Au frère Emeric (27 mai 1847), Jean-Marie de la Mennais fixe l'objectif réel visé. Il s'agit, non pas seulement d'aimer soi-même les enfants, mais plus encore de faire en sorte de recevoir, en retour, l'affection des enfants : **" Faites-vous aimer d'eux et vous en ferez ce que vous voudrez ".** Et, au même frère **:" Ce que vous me dites de l'attachement que vos enfants vous témoignent me fait espérer qu'ils profiteront de vos leçons "** (8 avril 1845)

432 : La douceur et la fermeté

" Ils seront pleins de douceur et de fermeté, ne souffrant aucun désordre, mais aussi ne reprenant et ne punissant jamais par caprice et avec humeur."

Douceur et fermeté : deux vertus qui vont de pair. La première donne le chemin pour obtenir l'affection des enfants et la seconde vient en complément nécessaire pour faire face aux réactions de groupes ou pour corriger certaines attitudes répréhensibles de tel ou tel enfant.

Suivons encore le frère Lucien que le Père de la Mennais conseille sur ce point :

" Il faut avoir égard aux circonstances et ne pas reprocher trop souvent aux enfants ce qui ne vient pas d'eux ! D'ailleurs les moyens doux sont toujours les plus efficaces." (13 avril 1832)

" La douceur est le meilleur moyen d'obtenir des enfants ce que vous désirez d'eux ; si vous les grondez et les punissez trop, ils s'irriteront contre vous et leur caractère s'aigrira." (5 février 1845)

" Ne gardez pas dans vos classes des enfants qui y donneraient de mauvais exemples, dussent-ils en quittant votre école aller à l'autre. Ne frappez jamais, sous quelque prétexte que ce soit." (25 février 1847)

" Quant aux punitions, je voudrais que toutes les punitions corporelles fussent abolies : si elles ont des avantages, elles ont aussi des inconvénients graves : tâchez donc de n'en jamais user ." (17 janvier 1839).

Au frère Ambroise, qui reçoit à Tréguier des jeunes frères qui font leurs premiers pas dans l'enseignement, le Père sait adapter ses conseils : " **Vous direz au frère Médéric que je lui recommande d'être bien ferme avec ses enfants ; je sais qu'ils sont méchants à Tréguier**." (17 novembre 1827). Par contre, au frère Laurent qui assure à Quintin la même fonction de formateur : " **Recommandez de ma part au frère Rogatien d'être plus doux envers les enfants et de ne les point punir avec tant de rigueur."** (4 juin 1826).

433 : La patience

" Ils s'efforceront de réprimer les mouvements d'impatience que pourraient faire naître en eux la légèreté et l'indocilité ou l'inapplication des enfants."

Jean-Marie de la Mennais connaît bien la gent écolière et l'inconstance du jeune âge. Il le rappelle à ses frères :

" Ne vous déconcertez pas de ce que vos enfants soient dissipés et peu dociles d'abord : ils ne sont pas encore formés : peu à peu ils se plieront à la règle, mais il faut un peu de temps et beaucoup de patience pour cela . Demandez-la humblement au bon Dieu et comptez sur son secours." (Au frère Anastase, le 8 juillet 1844)

" Prenez garde de vous livrer à l'impatience dans votre classe. Si un enfant vous résiste, ne le punissez jamais pendant que vous êtes ému et jamais par force ni d'une manière différente de celle qui vous est permise ." (Au frère André, le 17 octobre 1823).

La *patience chrétienne* est aussi une vertu qui s'apparente à la confiance et à l'abandon à la Providence. Tout éducateur le sait : l'éducation est une oeuvre de longue haleine et il faut savoir attendre longtemps avant de voir les fruits de son travail. C'est ce que Jean-Marie de la Mennais rappelle au frère Arthur, en Martinique

" Le récit que vous me faites de tout le bien qui s'opère dans nos écoles me remplit d'une joie, et c'est pour nous un nouveau motif d'espérer que cette oeuvre croîtra comme le grain de senevé de l'Evangile qui devient un grand arbre ; mais, il faut un peu de patience, et savoir attendre les moments de Dieu " (2 avril 1843)

Au frère Hyacinthe, son émule en Guadeloupe , (le 13 avril 1847) :

" Les détails que vous me donnez sur vos travaux m'ont vivement intéressé : Dieu les bénit visiblement... Mais nous avons autant besoin de patience que de zèle, pour en hâter les progrès, n'oublions pas cela."

434 : Ils n'auront de préférence pour aucun d'eux , mais seront les modèles de tous.

Cette règle d'or d'un éducateur s'applique aux frères. Les distinctions de classes sociales, de talents, de mérites ne doivent pas avoir prise sur eux. Et pour que l'école soit effectivement ouverte à tous, une attention spéciale doit être apportée aux pauvres et aux petits. Essayant d'expliquer au Ministre de l'Education, par l'entremise du député des Côtes-d'Armor, Mr de Cuverville, comment les nouvelles ordonnances pénalisaient la congrégation , Jean-Marie de la Mennais lui écrit : " **Laissez-moi vous le dire en finissant : le coup qui nous frappe est d'autant plus accablant qu'il sape à la base mon Institut, en l'attaquant jusque dans sa *raison d'être*. En effet, cette congrégation a été fondée, non pour les communes riches et importantes, mais pour les plus petites et les plus pauvres..."** (27 février 1855)

Les seules prédilections des frères doivent aller aux *pauvres* :

" **Je regrette que vous n'ayez pas plus de pauvres dans votre classe.** " Au frère Lucien, le 19 décembre 1842)

" **Quand même nous aurions perdu notre procès, nous n'aurions pas renvoyé les pauvres :** ***ils sont sacrés pour nous***.*"* (Au frère Lucien , le 15 mai 1849)

" Quelques communes ont essayé de faire des profits sur leurs écoles ; mais je m'y suis opposé avec succès, exigeant que lorsque le produit des rétributions surpasserait la dépense, l'excédent fût appliqué à fournir gratuitement aux pauvres les livres, le papier, les plumes et l'encre." (Dans le mémoire sur l'Enseignement primaire en Bretagne)

CONCLUSION

Sans conteste, Jean-Marie de la Mennais a été un **grand éducateur de la jeunesse**. Il n'a pas innové à la manière de Jean-Baptiste de la Salle : il a, humblement, marqué son propre sillon sur la trace de son illustre devancier et communiqué à ses frères les grands principes reçus de cet Aîné. Mais il a su aussi réaliser et mettre en oeuvre une idée que son prédécesseur n'avait pu mener à bien, à savoir doter les petites communes d'écoles chrétiennes en osant placer seuls chez le curé ses frères enseignants.

Si l'on analyse son apport personnel, on peut affirmer

qu'il a su **argumenter** : c'est-à-dire expliciter les principes et partager ses convictions en matière d'éducation chrétienne,

il a su **organiser :** c'est-à-dire, fonder et développer des écoles chrétiennes selon ses vues personnelles et au service de l'Eglise. C'est un homme qui a foi en l'institution et qui a su lutter pour la liberté de cette institution,

il a su **dynamiser :** c'est-à-dire, susciter des vocations de frères enseignants, en montrer la grandeur et partager avec son Institut son propre zèle pour la gloire de Dieu.

Il nous revient aujourd'hui, sur les traces qu'il a laissées,

d'**accueillir**, c'est-à-dire, d'essayer de comprendre son message et nous en pénétrer,

d'**actualiser**, c'est-à-dire, de redire en des mots d'aujourd'hui, pour les hommes et jeunes de ce temps, les intuitions évangéliques qui étaient siennes,

et enfin d'**appliquer,** c'est-à-dire, de mettre en oeuvre dans nos établissements les divers éléments du projet éducatif mennaisien que nous aurons ainsi élaboré.

Saint-Brieuc, le 15 janvier 1994.
Frère Louis Balanant.

NB : Ce texte doit beaucoup à l'étude du frère Jean Pétillon sur le même sujet et au Chapitre 12 de l'ouvrage du Frère Philippe Friot : "La spiritualité d'un homme d'action".

Les idées éducatives de Jean-Marie de la Mennais 1

1 - Introduction : Le contexte et les sources **1**

2 - L'éducation selon Jean-Marie de la Mennais **3**

21 : Le refus du système de l'enseignement mutuel et de sa philosophie sous-jacente. 3

211 : Les origines étrangère et protestante de la méthode. 3
212 : L'engouement de la nouveauté pour la nouveauté 4
213 : Une méthode défectueuse dans ses procédés 4
214 : La méthode est dangereuse pour la religion 5

22 : Le choix d'une éducation vraiment chrétienne 6

221 : Tout sort de l'éducation 7
222 : L'éducation doit être intégrale. 7
223 : Il n'y pas d'éducation sans morale. 8
224 : L'éducation morale est essentiellement religieuse. 8
225 : L'éducation doit être confiée à des hommes religieux. 9

23 : La mise en oeuvre de ces principes. 9

231 : Fondateur de congrégations enseignantes. 10
232 : Organisateur de l'enseignement catholique en Bretagne. 10
233 : Pionnier de la liberté d'enseignement. 10

3 : L'école chrétienne selon Jean-Marie de la Mennais **12**

31 : L'école est un lieu de guérison et de préservation 12
32 : L'école, lieu d'apprentissage et de formation 14
33 : L'école, lieu de sanctification et d'évangélisation 15

4 - L'éducateur chrétien selon Jean-Marie de la Mennais **17**

41 : Confiés par Dieu-même . 17
42 : Leur principal soin sera de les former à la vertu. 19
43 : Pour y parvenir, ils s'efforceront... : les vertus d'un bon maître 20

431 : L'affection des enfants 20
432 : La douceur et la fermeté 20
433 : La patience 21
434 : Ils n'auront de préférence pour aucun d'eux , mais seront les modèles de tous. 22

CONCLUSION **22**